

Les Infos  
du Belluard

N° 49  
janvier  
1988







*Elégance et beauté du geste : une photographie d'Olivier Aeby prise lors du spectacle de fin d'année, en juin 1987.*

## EDITORIAL

### L'ÉTOURDI(E)

Lundi, j'ai perdu mon chien  
Mardi, mon cahier de dessin  
Mercredi, j'ai perdu mes clés  
Jeudi, un de mes souliers  
Vendredi, j'ai perdu mon patin  
"Que va-t-il(elle) perdre demain ?"  
Pense ma mère épouvantée.

Hélas ! C'est vrai, j'ai un peu peur  
Pour mon nouveau mouchoir à fleurs ;  
Je suis tellement étourdi(e) !  
Que vais-je perdre samedi ?  
J'aurais déjà perdu mon nez  
S'il n'était si bien attaché.  
J'ai déjà perdu ma tête  
Et ça, ça m'embête.

*Même le texte de Maurice Carême a été perdu ! Eh oui, c'est vrai ! Il passait allégrement à la poubelle, quand une main furtive le retint ... de l'oubli. C'était à l'occasion du passage dans les classes de Mousse Boulanger. De nombreux élèves découvrirent alors, en apprenant par coeur ces quelques lignes, combien un geste si agaçant pour les professeurs pouvait être prétexte à un joli poème.*

*Guider les élèves vers la poésie, les inviter au voyage, à la féerie, au jeu des mots et des phrases au milieu d'un monde marqué par l'audiovisuel tient vraiment d'une gageure.*

*Pari tenu apparemment, car les élèves ont apprécié cette démarche proposée par une personne qui vit des mots. Ils ont aimé et se sont réjouis que l'on ait réservé du temps, que l'on ait soigné l'espace.*

*Je voulais relever ce moment particulier qui, avec d'autres, a contribué à l'enrichissement et, je le souhaite, à l'épanouissement de nos élèves.*

L. GURTNER

Comment présenter Cinébel?

Laissons-en le soin à l'un de ses membres, qui nous a fait parvenir ces quelques lignes, touchantes dans leur naïve simplicité:

**Cinébel**, nom évocateur  
 Pour une école.  
 Dans le gris du béton,  
 L'arc-en-ciel  
 De **Cinébel**  
 Réchauffe les coeurs,  
 Purifie les âmes,  
 Fait rire,  
 Fait chanter,  
 Fait ... pleurer,  
 Pleurer de joie,  
 Pleurer ... de tristesse,  
 Mais fait aussi envie,  
 Envie de revenir,  
 Une année encore,  
 Pour que vive et revive  
**Cinébel** !!!

Nous devons ce petit poème à **Jean-Charles Dénervaud**, élève de 1N, que nous remercions encore de tant de fraîcheur.

Cinébel, c'est **240 élèves** (et quelques professeurs), amateurs de cinéma de qualité, qui se réunissent le vendredi après les cours pour assister aux séances, organisées cette année encore dans la salle de cinéma du Lycée, au Collège Saint-Michel.

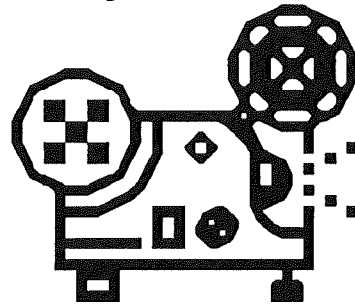
L'engouement constaté depuis la fondation du ciné-club, voici maintenant quatre ans, ne s'est pas démenti. Bien au contraire: n'était la limite imposée par la quantité des sièges disponibles, le nombre des membres aurait été bien plus important. Mises en vente le lundi matin 9 novembre, les cartes étaient épuisées à 16 heures, de quoi faire bien des chanceux, mais aussi quelques malheureux, qui regrettent encore de ne pas avoir été assez rapides.

Etait-ce que le programme de cette année était alléchant? Jugez-en plutôt:

**13 nov. La Forêt d'émeraude**  
 Une aventure chez les Indiens d'Amazonie

**27 nov. Les Cow-boys**  
 Des enfants en danger au Far-West.

**11 déc. Le Kid + L'Île noire**  
 Un Chaplin tout en tendresse et Tintin aux prises avec le gorille.



**15 janv. Le Boucher**  
 Chabrol nous fait frissonner...

**29 janv. Le Sauvage**  
 Quand Montand se retire sur une île ...

**26 fév. Les Goonies**  
 Une aventure pleine de mystères.

**11 mars Amadeus**  
 Mozart dans tous ses états.

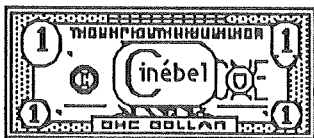
A noter que, hélas, les deux films des 15 et 29 janvier n'ont pu être présentés, pour, selon la formule, des raisons indépendantes de notre volonté, et ont été remplacés par **Mr Klein**, qui prend pour thème les rafles antisémites de 1942 et **Un bon petit sauvage**, un film tiré du roman de la Comtesse de Ségur.

Il est une tradition solidement établie à **Cinébel**, qui ne souffrira pas d'exception cette année: un huitième film sera offert aux membres le 25 mars prochain. Les "**cinébellistes**" auront ainsi bien rentabilisé les dix francs que leur aura coûté leur carte.

De plus, ils auront l'occasion de participer au choix de cette oeuvre en proposant des films, puis en votant pour le spectacle qu'ils préfèrent.

Ils le feront par l'entremise du bulletin de participation au concours dont il est temps de dire quelques mots. Avant chaque représentation, tous les membres reçoivent, à la maison, une filmographie qui leur permet de mieux comprendre le film et de mieux l'apprécier. A la fin de cette lettre sont posées dix questions tournant autour du film ou du cinéma.

Ensuite, un peu de travail, un peu de recherche, papa-maman donnent un coup de main et on dépose son bulletin dans l'urne. On attend fébrilement le lundi suivant pour voir si l'on a répondu juste, et, surtout, si l'on a gagné, car pas moins de **six billets de cinéma**, valables dans toutes les salles de Fribourg, sont tirés au sort parmi les bulletins comportant dix réponses justes. C'est ainsi que **42 billets** seront distribués d'ici la fin mars.

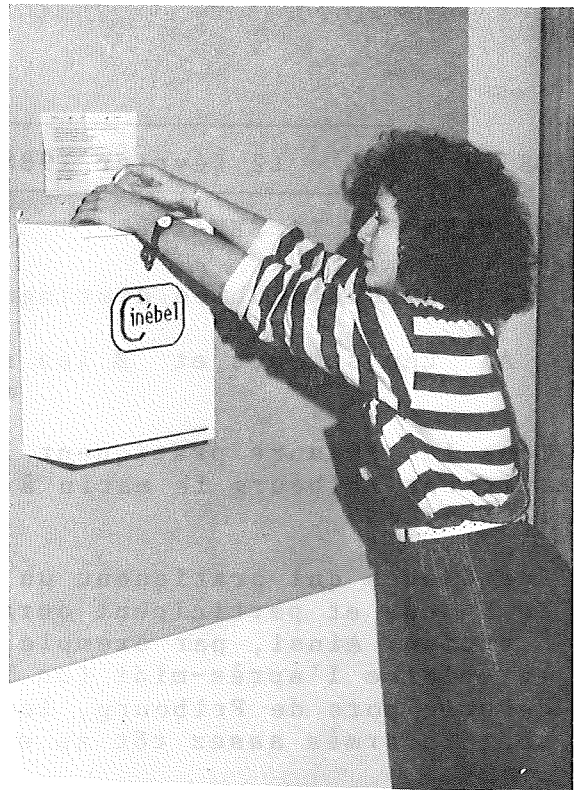


Mais ce n'est pas tout: un classement général sera établi et les gagnants se partageront d'autres billets: 7 au premier, 6 au deuxième, etc. Tous ceux qui auront accumulé **70 points** recevront au moins un billet. On comprend que les candidats soient nombreux ...



Ce petit test se passe de tout commentaire ...

Après la 3<sup>ème</sup> manche, ce ne sont pas moins de **175 membres** qui se sont approchés au moins une fois de la caissette idoïne, à l'exemple de cette cinébelliste, dont la taille est inversement proportionnelle à la science.

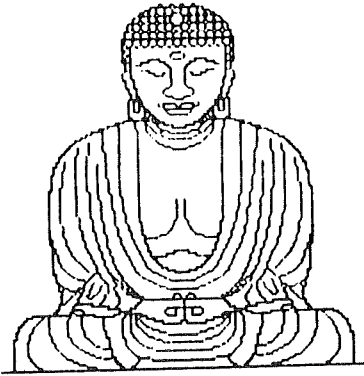


Le regard clair et affirmé, le geste sûr et précis, les muscles tendus par l'effort, la concurrente accomplit son devoir

Il ne nous reste qu'à souhaiter que, longtemps encore, **Cinébel** puisse procurer à ses fans le plaisir renouvelé d'apprécier des oeuvres de qualité ... à un prix modeste.

**Le Comité Cinébel**

(Marie-Madeleine Cochard, Jean Dorthe, Katuscia Nuvolone, Ingrid Pasquier, Marc-Adrien Schnetzer, Robert Schuwey)



## SEMAINE DE SPORT ET D'OPTIONS



**DATES :** 8 - 12 février 1988

### **DEROULEMENT DE LA SEMAINE**

Il convient de bien distinguer les 2 groupes suivants :

**A** Les skieurs et **B** les sportifs de plaine qui auront en même temps des activités à option.

Tous les skieurs pratiquent leur sport, durant 5 jours. Ils quittent Fribourg le matin à 8h30 et y reviennent chaque soir vers 17 heures.

Les élèves qui pratiquent un sport de plaine, le font durant un demi-jour et participent durant l'autre demi-jour à des activités à option. Ainsi, par exemple, un élève fera du judo le matin et de la cuisine l'après-midi (ou l'inverse). Lorsqu'une activité se déroule hors de Fribourg, les élèves qui doivent se déplacer seront informés assez tôt au sujet des moyens de transport prévus.

### **HORAIRE GENERAL**

<b>A) SKI</b>	08h30 - 17h00
<b>B) Activités à option</b>	matin : 08h30 - 11h30
<b>Sports de plaine</b>	après-midi : 13h50 - 16h30

Les pages suivantes apportent toutes les informations utiles à l'emploi du temps des élèves.

Les horaires peuvent varier quelque peu selon les différentes activités. Il faut donc que chacun contrôle l'heure du rendez-vous du lundi matin. Si des changements doivent s'effectuer pour les jours suivants, les indications seront données par les différents responsables.

### **LISTE DES GROUPES**

Chaque élève connaît le sport et l'activité à option qu'il pratiquera durant la semaine.

Les listes affichées à l'entrée du bâtiment principal (vitres extérieures) donnent l'indication du groupe exact auquel l'élève est affecté (par exemple : Basket - Cuisine 4 - Photo 2).

## SUPPRESSION EVENTUELLE, SEULEMENT POUR LES SKIEURS

(Il n'y a aucune suppression pour les sports de plaine et les activités à option).

Des journées pourront être supprimées pour les **SKIEURS** si les conditions d'enneigement sont trop défavorables.

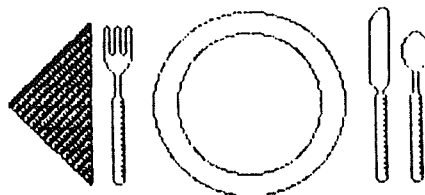
Le No **180** du téléphone renseigne chaque matin dès 06h00 sur le programme de la journée. Le message "La journée de ski du Cycle d'orientation du Belluard n'a pas lieu aujourd'hui" signifie que les skieurs se rendent à l'école pour une activité qui leur sera proposée dans la journée :

MATIN : skieurs de la Berra : salle 19, 08h45.  
et les groupes 600 de Charmey

APRES-MIDI : skieurs de Charmey : salle 19, 14h00.  
(sauf les groupes 600)

### REPAS DE MIDI AU FOYER BEAUSEJOUR

Les élèves qui souhaitent manger au foyer durant cette semaine en informent le surveillant, M. Schuwey, au plus tard le 4 février à midi.



### ASSURANCES

Les dispositions évoquées dans le No 48 des Infos du Belluard d'août 87, page 10, sont aussi applicables pour cette semaine. Les accidents seront signalés par le secrétariat de l'école à l'assurance scolaire ("complément" à l'assurance personnelle de chaque élève).

L'école ne peut assumer aucune participation pour les dégâts matériels.

### STAGES

Les élèves qui effectuent un stage préprofessionnel durant la semaine reçoivent directement les informations par le service d'orientation scolaire et professionnel (MM J. Ouevray et L. Perez).

### PARTICIPATION FINANCIERE

Elle sera apportée au maître de classe le **lundi 1er février 1988**

Pour le ski, toutes les informations se trouvent aux pages 8 et 9 pour les sports de plaine et les activités à option aux pages 10 à 14.

Au cas où des parents rencontreraient des difficultés à s'acquitter des montants réclamés, ils adresseront au directeur de l'Ecole une demande écrite mentionnant le montant qu'ils désirent recevoir.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On devrait trouver dans cette revue toutes les indications utiles.



Des séances d'information peuvent avoir lieu, avant cette semaine. Les élèves sont priés de bien vouloir lire les affiches.

Si quelque chose n'est pas clair, les maîtres de sport ou les membres de la direction se tiennent volontiers à disposition. Les parents peuvent aussi obtenir par téléphone (22.35.85) des informations complémentaires.

# SKI

## ACTIVITE GENERALE

STATIONS	RESPONSABLES Remplaçants	REPAS DE MIDI Remarques	RENDEZ-VOUS
Charmey	B. CARREL A. Grünenfelder	Rest. des Dents-Vertes: 12h00 ou 12h45 selon les indications de M. Carrel	<u>Départ le matin 08h30</u> <u>Place du Comptoir</u> pour tous les groupes
La Berra	G. GIROUD A. Bays	Buvette du Brand: 11h30  selon les indications de M. Giroud	<u>Retour : 15h50</u> chaque élève se trouve dans le même car: contrôle des présences  Départ à 16h00 précises
Excursion	F. GUILLAUME	selon circulaire de M. Guillaume	
Fond	M. QUARTENOUD	selon circulaire de M. Quartenoud	

Pause de midi : ski alpin : 1 h.30 puis reprise du travail selon indications des moniteurs.

Matériel : POUR TOUS : matériel de ski en ordre, fixations réglées, anorak, bonnet, gants, lunettes...

### INFORMATIONS PARTICULIERES :

- Les élèves qui possèdent un abonnement de saison de la station où ils se rendent n'ont évidemment pas besoin de payer les cartes journalières.
- On ne pourra skier, durant la pause de midi, que sur autorisation expresse du responsable de l'emplacement; de plus, tout skieur alpin ne se trouvant plus dans son groupe ou faisant du schuss sera privé de ski pour une demi-journée.
- Le matériel remis en prêt aux élèves (ski, bâtons, souliers) sera obligatoirement rapporté le vendredi 12 février dès 16h30 à la salle 8, bâtiment principal (en face de la grande salle).
- Si l'enneigement était insuffisant dans les stations fribourgeoises et les conditions bonnes aux Mosses, tous les groupes se rendraient dans la région Col des Mosses - La Lécherette.

Les frais supplémentaires seraient alors encaissés par le maître de classe après la semaine de sport.

PARTICIPATION FINANCIERE

STATIONS	DEPLACEMENTS	CARTE JOURNALIERE	TOTAL
Charmey	40.--	50.--	90.--
La Berra	30.--	65.-- y compris assiette du skieur	95.--
Excursion	selon circulaire de M. Guillaume		120.--
Fond	selon circulaire de M. Quartenoud		130.--

REPAS

1 LA BERRA : chaque élève reçoit l'assiette du skieur.

2 CHARMEY : Les possibilités suivantes sont offertes aux skieurs :

Pour ceux qui emportent le pique-nique :

- simple consommation de boisson = possibilité **A**
- consommation d'un potage  
(fr. 2.-- à fr. 2.50 payés sur place) = possibilité **B**

Pour ceux qui souhaitent manger au restaurant :

- il est possible de prendre l'assiette du skieur, soit pour les 5 jours, soit pour un jour ou l'autre.

Menu sur assiette : fr. 8.50 = possibilité **C**

Pour chacune des journées où cette possibilité est retenue, le montant sera également encaissé le 1er février. L'élève recevra alors un bon pour chaque repas.

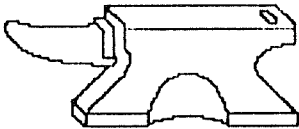
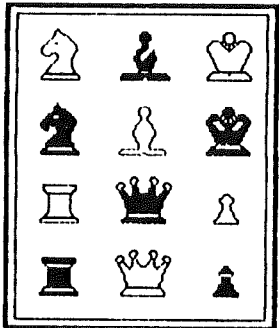
Talon-réponse

Le talon-réponse pour les repas (page 31) doit être rapporté par **tous** les élèves skieurs de CHARMEY le **lundi 1er février 1988 au maître de classe**, avec la participation financière et le montant pour les repas (uniquement pour ceux qui ont choisi la possibilité "C").

SUPPRESSION EVENTUELLE D'UNE JOURNEE DE SKI :

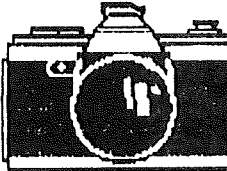
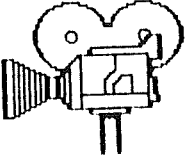
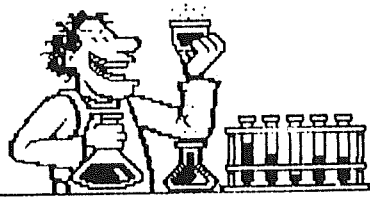
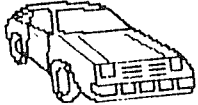
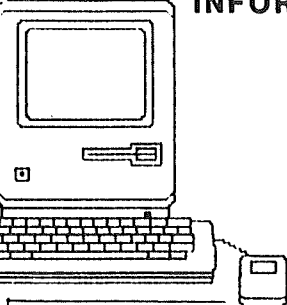
voir page 7.

# ACTIVITES A OPTION


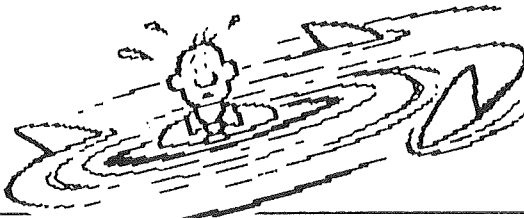


ACTIVITES	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	MATÉRIEL/ REMARQUES
CUISINE	1	Mme Oehen	09h30 Cuisine Belluard	matin: 09h30 13h00
	2	Mme Olivier	09h30 Cuisine Belluard	après-midi: 14h00 17h00
	3	Mlle Gremaud	09h30 Cuisine Ecole du Bourg	Matériel pour écrire
	4	Mlle Pollien	14h00 Cuisine Belluard	
	5	Mlle Riedo	14h00 Cuisine Belluard	1 tablier 1 linge de cuisine 1 gant
	6	Mme Gendre	14h00 Ecole Bourg	
T.M. METAL	1	M. Sparenberg	08h30 Atelier 1	
	2	M. Sparenberg	13h50 Atelier 1	
CERAMIQUE		M. Bailly, Mme Zürich	08h30 Atelier 2	
PEINTURE MURALE		M. Morel	08h30 salle 44	
PEINTURE SUR BOIS		Mme Schmutz	13h50 salle 35	
PYROGRAVURE	1	M. R. Sottaz	08h30 salle 51	Matériel de dessin
	2	M. R. Sottaz	13h50 salle 51	
TRAVAIL AVEC UN ARTISTE		M. Bloch	08h30 salle 45	
MACRAME		Mme Guhl	13h50 salle T.A. Ecole Bourg	
BATIK		Mme Muheim Mme Macheret	08h30 salle 33	
ECHECS	1	M. Stöckli	08h30 salle 40	
	2	M. Stöckli	13h50 salle 40	



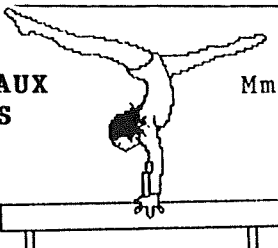

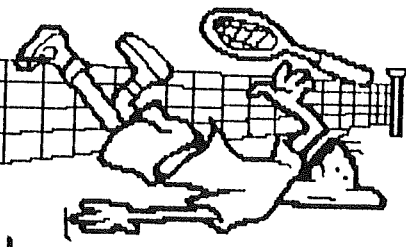
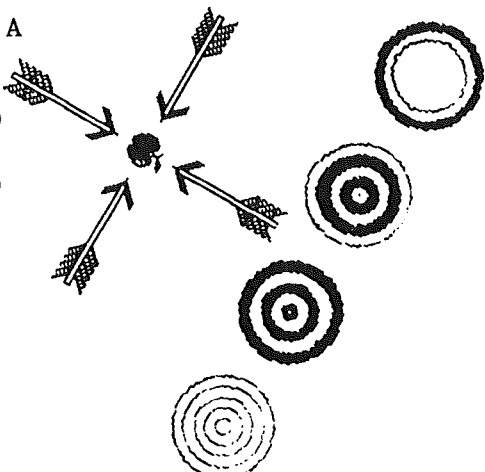
# ACTIVITES A OPTION

ACTIVITES	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES
<b>YOGA SOPHROLOGIE</b>	1	M. Bosch Mme Thévoz	08h30 salle 42	couverture training
	2	M. Bosch Mme Thévoz	13h50 salle 42	
<b>PHOTO</b>	1	M. G. Maillard M. Rappaz	08h30 labo chimie	
	2	M. G. Maillard M. Rappaz	13h50 labo chimie	
<b>FILM TV</b>  	1	M. Descloux	08h30 salle 21	salle 17
	2	M. Y. Schouwey	08h30 salle 21	salle 18
	3	M. Descloux	13h50 salle 21	salle 17
	4	M. Y. Schouwey	13h50 salle 21	salle 18
<b>SCIENCES PAR L'EXPERIENCE</b>		M. Oberson	08h30 salle 31 sciences	
<b>MONTAGE ELECTRONIQUE</b>	1	M. Fritz Amrain Etudiants Ecole des métiers	08h30 salle 20	Matériel pour écrire
	2	M. Fritz Amrain Etudiants Ecole des métiers	13h50 salle 20	(salles 37-38-39)
<b>CONNAISSANCE DES MOTEURS</b>		MM Despont Robadey	08h30 salle 15	Matériel pour écrire
				
<b>INFORMATIQUE</b>				
	1	Mlle Brülhart	09h00 salle 52	Matériel pour écrire
	2	M. D. Bays	09h00 salle 50	
	3	Mlle Brülhart MM Bays/Oberson	13h50 salle 52	
	4	M. Horner	13h50 salle 50	
<b>ATELIER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>		M. Oouvray M. Perez	13h50 salles 48-49	

# SPORTS DE PLAINE

SPORTS	Grpes	RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	EQUIPEMENT	REMARQUES
<b>COURS POLYSPORTIF</b>		M. Sansonnens	08h30 Halle Motta		- tenue gym. - caleçon bain bonnet, linge
<b>JUDO</b>		M. Paillard	13h50 Dojo de l'école de judo: Fabrique de chocolat Villars, 4e ét.		- kimono (il sera prêté par le club à ceux qui n'en ont pas) - linge - pieds propres!
 <b>BASKET</b>		M. Kirsch	08h30 Halle de sport Belluard		tenue de gymn.   égaré... à remettre à la bonne place!
<b>VOLLEY</b>		Mlle Mugny	13h50 Halle de sport Belluard		tenue de gym
<b>EQUITATION</b>	1	M. Darbellay	08h15 C.O. du Belluard Cour supérieure		Corminboeuf
	2	M. Darbellay	13h50 C.O. du Belluard Cour supérieure		
<b>TENNIS DE TABLE</b>	1	M. Leibzig	08h30 Local CTT Centre de loisirs Ecole du Jura		tenue de gym pantoufles de gym
	2	M. Leibzig	13h50 Local CTT Centre de loisirs Ecole du Jura		1 raquette 1 bonne balle 1 linge de bain
 <b>GYM ET DANSE</b>	1	Mlle Mauron	08h30 Halle de sport Belluard		tenue de gym
	2	Mlle Mauron	13h50 Halle de sport Belluard		linge de bain
	3	Mme Zürcher	13h50 Halle Vignettaz		

# SPORTS DE PLAINE

SPORTS	Grpes RESPONSABLES	RENDEZ-VOUS	REMARQUES
<b>GYM AUX AGRES</b> 	Mme Perroud	13h50 CO du Belluard Cour supérieure	salle de gym Prez-v/Noréaz  tenue de gym 1 linge de bain
<b>PATINAGE</b>	M. Monney	08h00 Patinoire commu- nale St-Léonard	patins, vêtements chauds, <u>gants</u> bonnet
<b>HOCKEY</b>	M. Monney	08h00 Patinoire commu- nale St-Léonard	équipement complet, linge..
<b>FOOTBALL</b>	M. L. Gisler	13h50 Villa Caecilia Place de parc  	tenue gym, trai- ning, vêtements chauds, pantou- fles de gym, linge
	<b>TENNIS- SQUASH</b>	07h50 Tennis-squash Agy (St-Léonard)  Responsable : Mlle Vuichard	tenue de gym, raquette (sera prêtée à ceux qui n'en ont pas)
<b>TIR A AIR COMPRIME</b>	M. Portmann	Centre de loisirs Ecole du Jura	
	1 M. Bulliard	08h20 - 09h50	
	2 "	10h10 - 11h40	
	3 "	13h30 - 15h00	
	4 "	15h20 - 16h50	
<b>TIR A L'ARC</b>	M. Kneuss	Grande salle A Belluard	
	1 M. Renevey	13h30 - 15h00	
	2 M. Renevey	15h20 - 16h50	

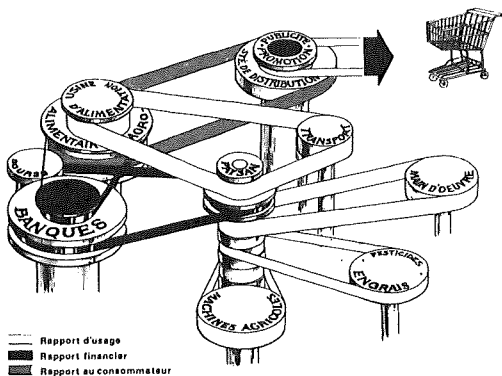
4 janvier 1988... il faut s'habituer au changement d'année, on a dit "bonne année" à tout le monde et le travail a repris.

A défaut de neige à peller,  
M. Schneider balaie la cour.



Dans le hall, une exposition attire le regard et donne à réfléchir. La faim dans le monde en est le thème et elle a été préparée par le Service Ecole Tiers Monde.

...À UNE ALIMENTATION VISANT LE PROFIT MAXIMUM



Le but principal de l'industrie alimentaire est devenu le profit maximum. D'où la multiplication de produits alimentaires totalement inutiles. Dans ce système, le paysan a en général perdu toute autonomie — il n'est souvent qu'un rouage anonyme d'une immense machine qui le manipule. L'agriculture «s'industrialise» de plus en plus, et la production d'aliments gaspille énormément d'énergie.



A suivre en juin 88

# LE CYCLE D'ORIENTATION

## INTRODUCTION

Un Cycle d'Orientation tel que le Belluard, organisé sur 3 ans, comprend de nombreuses classes regroupées en sections - pratique, générale, pré-gymnasiale -. Ces regroupements permettent aux élèves de se situer à des niveaux correspondant à leurs goûts et à leurs aptitudes. Selon les souhaits des élèves et de leurs parents, ainsi qu'au vu des résultats acquis dans les différentes branches, des passages d'une section à l'autre sont possibles. Les notes servent de point de repère : le 4 indique la moyenne minimale à obtenir pour continuer dans la même section, le 5 précise généralement le seuil à atteindre pour effectuer un passage vers une section à exigences plus élevées. Toutes ces indications sont détaillées ci-dessous et dans le schéma présenté à la page 25.

## 1.- SECTION PRATIQUE

Elle se caractérise par un rythme scolaire et un type d'encadrement essentiellement basés sur le soutien et l'encouragement à apporter à des élèves plus faibles scolairement. Les connaissances à assimiler définies dans le programme officiel sont plus directement adaptées aux apprentissages de type manuel, auxquels se destinent les élèves de cette section. Si l'optique d'un emploi futur est un élément caractéristique et déterminant de cette section, elle ne conditionne pas pour autant tout le travail qui y est fait. Les branches fondamentales telles que le français et les mathématiques gardent toute leur importance. Une semaine de stage préprofessionnel permet aux jeunes de clarifier le choix qu'ils devront faire pour entrer en apprentissage.

Un élève qui obtient de très bonnes performances en section pratique peut rejoindre une classe de section générale. Il lui est nécessaire alors de participer à des cours de rattrapage (allemand, mathématiques) et de réussir l'examen qui est généralement prévu à cette occasion.

C'est le cas notamment des élèves de 1ère année qui n'ont jamais répété de classes : ils ont la possibilité d'opter entre une classe de 1ère générale (il faut obtenir des résultats supérieurs ou égaux à 4,75) et la poursuite en classe de 2ème pratique.

L'élève qui termine sa scolarité obligatoire à la fin de sa 2ème année au Cycle d'Orientation, peut choisir entre les cours de travaux manuels et d'économie familiale. Il n'oubliera pas de mentionner ce choix en page 30.

L'élève qui a effectué un cycle complet de 3 ans se présente aux épreuves du certificat d'études secondaires préparées pour la section pratique sur un schéma semblable à celui des autres sections.

## 2.- SECTION GENERALE

La section générale, de loin la plus importante en effectifs, conduit les élèves aux divers apprentissages de l'artisanat, de l'industrie et du commerce ou aux établissements tels que l'Ecole des Métiers (anciennement Technicum), l'Ecole cantonale de degré diplôme: ECDD (anciennement: ECPM).

Les élèves de cette section qui obtiennent des résultats pleinement rassurants (la note 5,00 correspond au seuil de passage) peuvent, s'ils en expriment le désir, rejoindre une section menant à de longues études. Le passage peut s'effectuer après la 1ère ou la 2ème année, selon les conditions qui sont précisées à la page suivante sous "section pré-gymnasiale". Il y a généralement des rat-trapages à effectuer.

Dans le cas inverse, lorsque les résultats ne sont plus satisfaisants, car le rythme est trop rapide ou la quantité de travail fournie par l'élève insuffisante, un transfert en section pratique peut s'avérer nécessaire.

Si, en 1ère année les élèves de ces classes suivent tous les mêmes cours, il n'en est pas de même en 2ème année. Apparaît alors une subdivision entre les élèves désireux de commencer l'étude de l'anglais \* (2 h. par semaine) et ceux qui préfèrent remettre en 3ème année le début de cet apprentissage. A la place, ces derniers ont 1 h. de géographie et 1 h. de dessin technique. Nous déconseillons vivement aux élèves déjà en difficulté dans l'apprentissage du français et de l'allemand de choisir l'option "anglais" en 2ème année; nous pensons en effet qu'il vaut mieux consolider les connaissances dans la langue maternelle, avant de s'engager sur la voie plus périlleuse d'une seconde langue étrangère.

Les élèves qui ont répété une année se situent en principe en dernière année de scolarité obligatoire lorsqu'ils effectuent leur 2ème année au CO. La plupart de ces élèves préfèrent compléter leur formation en faisant la 3ème année, souvent exigée pour entrer en apprentissage ou dans les écoles de diplôme.

Les élèves qui voudraient cependant terminer leur classe à la fin de la 2ème année peuvent choisir entre le cours d'économie familiale et celui des travaux pratiques ou à l'aiguille (voir fiche d'inscription p. 29).

En 3ème année, d'autres options sont proposées au choix des élèves: en vue de leur future entrée en apprentissage, ceux-ci peuvent opter entre les cours de comptabilité (option 1, dite commerciale) et dessin technique (option 2, appelée technique). Prière d'indiquer vos préférences en page 30.

\* L'anglais peut être remplacé par l'italien. Un cours n'est organisé que s'il compte au moins 8 élèves.

D'autre part, les élèves, garçons ou filles, peuvent choisir entre le cours d'économie familiale (2 h de cours et préparation suivis d'un repas) et le cours de travaux pratiques, (physique, informatique, géographie...). Notons enfin que les élèves au bénéfice des deux heures hebdomadaires d'anglais suivies en 2ème année, seront séparés de leurs camarades qui, eux, débiteront dans cet apprentissage.

Au début de cette rubrique consacrée à la section générale, nous avons relevé que ces classes préparaient avant tout aux apprentissages et aux écoles techniques, commerciales, paramédicales et sociales.

Il faut également dire que les élèves particulièrement doués de cette section peuvent entrer, après examen, dans les Collèges cantonaux pour y obtenir un diplôme de l'Ecole de commerce, une maturité de type C, E ou encore un brevet d'instituteur dans les Ecoles normales.

### 3.- SECTION PREGYMNASIALE

Les classes de cette section amènent en principe les élèves vers les gymnases cantonaux et les écoles normales.

Si les résultats scolaires sont, comme pour les autres classes, déterminants pour les passages en 2ème et 3ème années (voir conditions de promotion p. 26), ils ne constituent pas les seuls garants de réussite. Lorsqu'il s'agit de mener à bien de longues études, il est essentiel de trouver chez les élèves les qualités suivantes :

- goût affirmé pour le travail scolaire, réelle satisfaction dans les activités intellectuelles,
- tempérament accrocheur permettant de soutenir une volonté constante d'effort et de surmonter les difficultés,
- régularité dans le travail quotidien.

En 2ème ANNEE...

Regroupés pour leur lère année autour de l'étude du latin, les élèves de ces classes ont la possibilité d'opter dès la 2ème année pour l'option "prégymnasiale sans latin". Les 4 h. hebdomadaires de cette branche sont alors compensées par 1 h. de français, 1 h. de géographie et 1 h. d'histoire supplémentaires, ainsi que par 1 h. de comptabilité.

Nous conseillons cependant vivement de maintenir l'étude du latin pour les valeurs pédagogique et culturelle de l'apprentissage de cette langue morte; il convient d'autre part de préserver des possibilités de choix ultérieur. A raison de 2 h. hebdomadaires, des cours d'anglais seront dispensés dans ces classes.

Mentionnons enfin la possibilité offerte aux filles et aux garçons de marquer leur préférence entre les cours de travaux manuels et d'économie familiale (2 heures de cours hebdomadaires suivies du repas et du temps nécessaire au rangement). Il faut préciser que ce choix ne sera pas offert en 3ème année.

En 3ème ANNEE...

Si l'organisation des cours reste fort semblable, une diversification supplémentaire est cependant introduite en 3e année. Les élèves qui se destinent à une maturité scientifique forment le groupe du type C (2 h. de dessin technique). Ceux dont les goûts les orientent plutôt vers la maturité socio-économique (problèmes de gestion, de commerce, d'administration) ou le diplôme de commerce choisissent le type E (2 h de comptabilité). Et ceux que motive une formation classique commenceront l'étude du grec (type A). Quant aux autres, ils poursuivront leurs études dans le type B, latin et anglais.

Mis à part l'apprentissage du grec, le choix de ces types de maturité ne représente rien de définitif : ceux-ci pourront être reconsidérés à l'entrée dans les collèges cantonaux, moyennant quelques cours de rattrapage.

Ce sont donc les collèges St-Michel, Ste-Croix et Gambach qui accueilleront ceux de nos élèves qui désirent poursuivre leurs études vers le baccalauréat ou les diplômes commerciaux. Dès l'automne dernier, filles et garçons n'ont plus été répartis différemment, mais regroupés selon leur lieu de domicile. Cette nouveauté a amené quelques détails d'organisation supplémentaires qui sont réglés sur la base des fiches d'inscription que chaque élève adressera à la conférence des recteurs de Collèges.

Les élèves désireux de se présenter aux examens d'entrée à l'Ecole Normale sont invités à suivre les cours de la section pré-gymnastique.

— — — — —

Tous les élèves de 1ère et 2ème années remplissent les fiches de vœux pour l'année scolaire 88-89 (pages 29 et 30).

Ceux de 3ème année qui souhaitent effectuer une année supplémentaire au CO sont priés d'en faire de même quelle que soit la section à laquelle ils appartiennent.

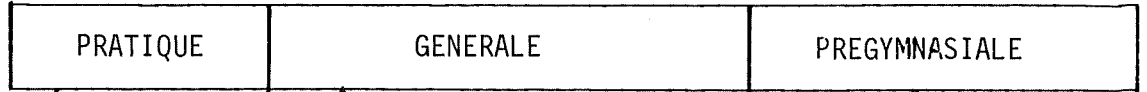
N'avez-vous pas compris quelque chose ? Alors téléphonez-nous :

Direction : no 22.35.85  
Service d'orientation : no 22.70.79

4.- SCHEMA DES SECTIONS ET DES PASSAGES  
POUR LES 3 ans du Cycle d'orientation

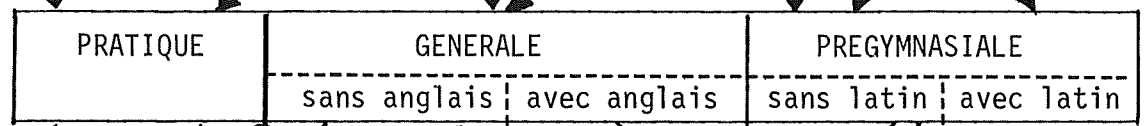
1<sup>e</sup> ANNEE

sections



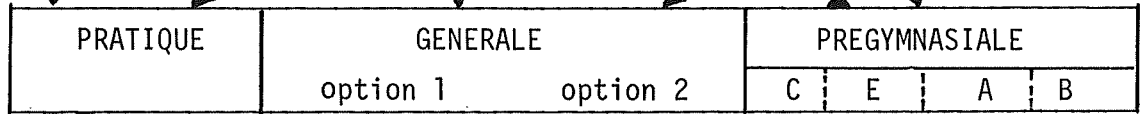
2<sup>e</sup> ANNEE

sections



3<sup>e</sup> ANNEE

sections



Après la scolarité obligatoire

Apprentissage de l'Artisanat et de l'Industrie

Apprentissage de l'Artisanat, du Commerce, de l'Industrie. Entré à l'Ecole des Métiers, ECDD\* ou Ecole de commerce } ④  
Ecole normale  
Collèges

Maturité de type : latin-grec (A)  
: latin-langues (B)  
: scientifique (C)  
: économique (E)  
Diplôme de commerce ou Ecole normale ECDD - Ecole des Métiers  
Divers apprentis-sages

- Légende :
1. ———> indiquent les passages habituels: 4 en branches éliminatoires et en moyenne générale;
  2. passage de 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> pratique en 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> générale (en ayant obtenu 4,75 dans les deux moyennes)
  3. Passage de 1<sup>ère</sup>/2<sup>ème</sup> générale en 2<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> prégyrnasiale sans latin (en ayant obtenu 5 dans les deux moyennes)
  4. Les élèves de la section générale doivent se présenter à un examen s'ils veulent entreprendre de longues études, contrairement à leurs camarades de section prégyrnasiale.
- \* ECDD : Ecole cantonale de degré diplôme (autrefois préparatoire aux professions paramédicales).

## 5.- INFORMATIONS PARTICULIERES

### a) Conditions de promotion :

Les élèves sont promus à la classe supérieure de la section à laquelle ils appartiennent s'ils ont obtenu, à la fin de l'année scolaire, la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.

Pour la note de fin d'année ce sont les moyennes exactes (au centième) de chaque branche qui sont reprises selon l'importance suivante :

1er trimestre : coefficient 1      3ème trimestre : coefficient 2  
2ème trimestre: coefficient 1

### b) Non-promotion

En cas de non-promotion, l'élève peut répéter une classe dans la même section. Une répétition n'est pas envisagée si l'élève a déjà un retard scolaire. Elle pourra néanmoins avoir lieu à condition que les perspectives de réussite scolaire soient bonnes.

### c) Branches éliminatoires : le groupe éliminatoire comprend :

en section pratique                    : le français, les mathématiques

en section générale                    : le français, l'allemand, les mathématiques

en section pré-gymnasiale : le français, l'allemand, la 2e sans latin                    langue étrangère, les mathématiques

en section pré-gymnasiale : le français, l'allemand, le latin, avec latin                    les mathématiques.

### d) 10ème année scolaire

Les élèves qui terminent en juin 1988 leur scolarité obligatoire (9 ans) sans avoir effectué le cycle complet de 3 ans peuvent demander un prolongement d'une année pour autant qu'il soit justifié par des motifs scolaires, pour des raisons de maturité ou d'orientation. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une salle d'attente en vue d'un engagement professionnel. Précisons aussi qu'une réponse négative sera donnée aux élèves dont le comportement et l'application auront été insuffisants au cours de la présente année scolaire.

### e) En langue allemande

Dans le but de favoriser l'acquisition de la langue allemande, une 10ème année de scolarité dans une école de langue allemande du canton de Fribourg est proposée à tous les élèves ayant terminé la 3ème année, et ceci sans distinction de section. Cette possibilité est également offerte dans le cadre d'un échange avec une famille fribourgeoise de langue allemande.

Tous les élèves intéressés trouveront auprès des orienteurs la documentation ad hoc. Ils voudront bien remettre pour la fin mars la fiche d'inscription auprès du secrétariat de l'école qui se chargera de la transmettre à l'office cantonal responsable.

## SECOURISME

Une nouvelle organisation des cours de secourisme a été mise en place dès l'automne 1981 qui prévoit un travail plus approprié du maître dans les travaux pratiques. Ces derniers s'effectuaient jusqu'alors avec un nombre trop élevé d'élèves.

La solution choisie en accord avec les instances de la Protection civile, distingue une partie théorique donnée par le maître de biologie dans le cadre des cours de sciences et une partie pratique. Celle-ci se déroulera après la classe et sera échelonnée sur 4 périodes d'une heure et demie chacune. Les groupes de travail ne compteront en aucun cas plus de 16 élèves et seront pris en charge par des maîtres de l'école et des moniteurs samaritains. Cette activité débutera vers la fin du 2e trimestre, elle est facultative. Nous signalons cependant que la participation à ces cours donne droit à une attestation qui pourra être présentée au moment de la demande du permis de conduire en lieu et place des cours de secourisme prévus à cette occasion.

Les élèves de 2ème année qui le désirent, s'inscrivent à ces cours pratiques au moyen de la fiche se trouvant à la page 31.

## VELOMOTEURS

Comme ces années passées, l'Ecole offrira la possibilité aux élèves concernés de passer l'examen pour l'obtention du permis de vélomoteur. Le service cantonal d'éducation routière donnera une information complète puis fera passer l'examen. Les élèves nés jusqu'au 31 décembre 1974 peuvent y participer; dans ce cas, ils rempliront la fiche à la page 31.

**Réunion d'information:** 23 et 25 février 1988 à 16h00

**Examen théorique** : 8 et 10 mars 1988 à 16h00

Il est bien entendu qu'une demande de permis peut également être adressée directement à l'Office de la circulation à Fribourg.



*La restructuration du quartier d'Alt a permis de découvrir la façade cachée de l'ancienne école secondaire de la rue de Rome. Merci à M. Alfred Repond, ancien directeur, de nous avoir fait parvenir cette photographie.*

## LES INFOS DU BELLUARD

*félicitent M. Francis QUARTENOUD et Mlle Sylvie TACHE mis au bénéfice d'une nomination à plein temps, respectivement mi-temps, par le Conseil d'Etat, en septembre dernier;*

*disent leur sympathie*

*à Stéphanie RIDOUX, élève de la classe 1F, pour avoir perdu son papa décédé le 1er septembre 1987;*

*à Didier et Philippe ROBATEL, élèves des classes 2C et 1C, qui ont perdu leur papa le 6 décembre 1987;*

*rappellent que les dates des réunions de parents sont évoquées en page 15 et signalent que les visites d'entreprises, proposées par le service d'orientation professionnelle, auront lieu le mercredi 20 avril, en principe l'après-midi;*

*précisent que les examens d'entrée dans les écoles du degré secondaire supérieur auront lieu le :*

		<u>Délai d'inscription</u>
- 9 et 10 février	à l'Ecole normale cantonale et à Ste-Agnès	31 janvier
- 27 février et 1er mars	à l'Ecole normale cantonale, division enfantine et économie familiale	25 janvier
- 12 mars	à l'Ecole des métiers	1er février
- 19 mars	dans les Collèges cantonaux	4 mars
- 30 avril	à l'Ecole cantonale de degré diplôme	23 avril

*donnent connaissance du calendrier scolaire*

<i>du 25 mars à 15h30 au 11 avril 1988 à 7h45</i>	<i>: vacances de Pâques</i>
<i>du 1er juillet au 29 août</i>	<i>: vacances d'été</i>
<i>du 28 octobre à 15h30 au 7 novembre à 7h45</i>	<i>: vacances de la Toussaint</i>
<i>du 23 décembre à 15h30 au 9 janvier 1989 à 7h45</i>	<i>: vacances de Noël</i>
<i>du 3 février à 15h30 au 13 février à 7h45</i>	<i>: vacances de Carnaval</i>

# VOEUX POUR L'ANNEE 1988-89

# 1ère année

A remettre au plus tard le lundi 11 avril 1988 au maître de classe.

Nom de l'élève:.....Prénom: .....Classe :.....  
actuelle  
Date de naissance :.....Nombre d'années de scolarité : .....  
(Ne pas compter l'école enfantine  
mais compter l'année en cours)

## VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS (toutes les indications sont fournies aux p. 21 à 26)

Votre enfant revient-il(elle) cet automne à l'école ? oui  non

### a) en section pratique

- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 2ème pratique.....
- qu'il(elle) effectue à nouveau une classe de 1ère année, mais en section générale.....
- pour les élèves actuellement en 8ème année de scolarité
- qu'il(elle) suive le cours de travaux manuels.....
- qu'il(elle) suive le cours d'économie familiale.....

### b) en section générale

- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 2ème générale sans anglais...
- avec anglais...
- ou italien....

Pour les élèves, actuellement en 8e année de scolarité et qui désirent terminer normalement leur cycle d'orientation à la fin de la 2ème année, vous souhaitez :

- qu'il(elle) suive le cours de travaux manuels.....
- qu'il(elle) suive le cours d'économie familiale....

### c) en section pré-gymnasiale

- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 2ème pré-gymnasiale avec latin.....
- sans latin.....
- qu'il(elle) suive le cours d'économie familiale.....
- qu'il(elle) suive le cours de travaux manuels.....

REMARQUES EVENTUELLES : .....

.....

Signature des parents : .....

**VOEUX POUR L'ANNEE 1988-89**

**2ème année**

**(3e année)**

A remettre le **lundi 11 avril 1988** au maître de classe.

Nom de l'élève : .....Prénom : .....Classe : .....  
actuelle  
Date de naissance : .....Nombre d'années de scolarité : .....  
(Ne pas compter l'école enfantine  
mais compter l'année en cours)

**VOEUX FORMULES PAR LES PARENTS** (toutes les indications sont fournies  
aux p. 21 à 26 ).

Votre enfant revient-il(elle) cet automne à l'école ? oui  non

Si non, que va-t-il faire ? .....

**a) en section pratique**

- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 3ème pratique ?.....
- qu'il(elle) suive le cours de travaux manuels..   
ou celui d'économie familiale.....
- qu'il(elle) effectue à nouveau une classe de 2ème année, mais en section générale.....

**b) en section générale**

- Votre enfant fréquente-t-il(elle) les cours d'anglais en 2ème année ? oui  non
- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 3ème générale,
  - a) option 1 (comptabilité).....
  - b) option 2 (dessin technique).....
- qu'il(elle) suive
  - a) le cours d'économie familiale.....
  - b) le cours de travaux pratiques.....   
(physique...)

**c) en section pré-gymnasiale**

- Vous souhaitez : - qu'il(elle) poursuive sa scolarité dans une classe de 3ème pré-gymnasiale,
  - type **A**.....
  - type **B**.....
  - type **C**.....
  - type **E**.....

REMARQUES EVENTUELLES : .....  
.....

Signature des parents : .....

**REUNION DE PARENTS**

**RP**

Fiche à remettre au professeur de classe le 15 mars 1988

Elève : nom .....prénom .....classe.....no .....

Les parents  ne participeront pas à la réunion du 2ème trimestre

participeront à la réunion

Ils souhaitent être convoqués à ..... heures  
à  heure indifférente

(possibilité dès 16h00 ou selon indications du maître de classe)

Signature des parents : .....

**SECOURISME**

**S**

A remettre au maître de classe le 1er février 1988

L'élève Nom ..... Prénom .....Classe.....No.....  
alph.

s'inscrit aux cours pratiques de secourisme donnés après la classe (4 x 1h30) : oui  non

Signature des parents : .....

**SKI - REPAS - CHARMEY**

**REPAS - SKI**

**SKI**

A remettre au maître de classe le 1er février 1988 Groupe No :

L'élève Nom ..... Prénom ..... Classe.....No.....

choisit les possibilités pour les repas des journées à ski (explication Cocher pour chaque jour la possibilité retenue p. 9 )

	A	B	C		A	B	C
Lundi 8.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Jeudi 11.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mardi 9.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Vendredi 12.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 10.2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>				

A = boisson B = potage C = assiette

Signature des parents: .....

**VELOMOTEURS**

**V**

Les parents de l'élève mentionné(e) ci-dessous ont pris connaissance des informations concernant l'obtention du permis de conduire un cyclomoteur. Ils autorisent leur enfant à prendre part, dans le cadre de l'Ecole, à la séance d'information et à l'examen théorique qui y fera suite (voir information p. 27.)

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe : .....

Date : ..... Signature des parents : .....

Cette fiche sera apportée par chaque élève à la séance du 23 ou 25 février 1988 à 16h00 au bâtiment principal; elle constituera le "billet d'entrée".

